

L'Explorateur !

L'**Explorateur Windows** est un programme dont le rôle est de permettre l'accès à n'importe quel emplacement de stockage. Chaque emplacement est référencé par ce que l'on appelle une **Adresse de stockage**, c'est-à-dire le cheminement à effectuer pour le trouver. L'Explorateur est censée simplifier la gestion des fichiers grâce à un principe important à retenir : les documents sont rangés dans des dossiers, eux-mêmes classés par bibliothèques. Les dossiers peuvent être imbriqués, et donc contenir aussi bien des sous-dossiers que des documents...



Pour **atteindre un dossier**, il suffit, dans le volet de gauche, de choisir et d'ouvrir une bibliothèque, puis d'ouvrir un dossier, puis éventuellement d'ouvrir encore un ou plusieurs sous-dossier, jusqu'à voir le dossier recherché...

– l'action d'ouvrir consiste à cliquer sur le petit triangle placé à gauche de l'icône du dossier !

Pour **consulter le contenu d'un dossier**, il suffit, toujours dans le volet de gauche, de le sélectionner...

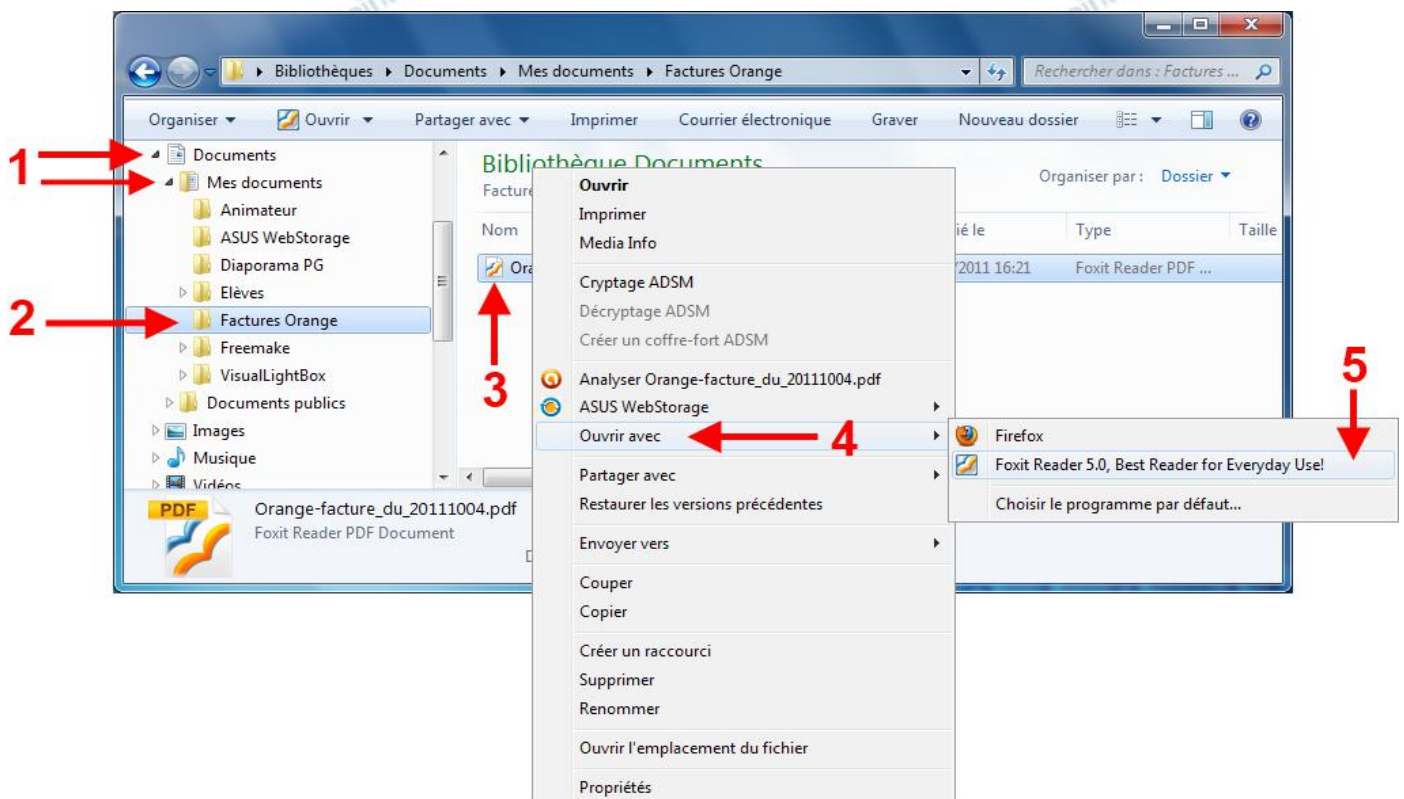
– l'action de sélectionner un dossier consiste à cliquer sur son icône !

Le contenu du dossier sélectionné est alors visible dans le volet de droite...

Retrouver et ouvrir un document !

Si l'on s'affranchit de l'étape de l'enregistrement, qui a pour but, rappelons-le, de "ranger" un document à un emplacement précis, c'est en vue de pouvoir le retrouver au moment opportun !

- ouvrir l'Explorateur (*Démarrer\Tous les programmes\Accessoires\Explorateur Windows*)
- dans le volet de gauche, ouvrir successivement les dossiers en cliquant sur le triangle (1) de chacun, jusqu'à voir le dossier recherché (2),
- toujours dans ce volet de gauche, sélectionner le dossier recherché en cliquant sur son icône (2),
- dans le volet de droite, cliquer droit sur l'icône (3) du document à ouvrir, glisser sans cliquer sur l'option **Ouvrir avec...** (4) puis dans la seconde liste, cliquer (5) sur le nom du programme souhaité !



NB : Un double-clic sur l'icône d'un fichier ouvre le document à l'aide de l'application qui lui est associée par défaut, ce qui n'est pas forcément voulu... Ce double-clic n'est à adopter qu'en connaissance de cause.